

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 SEPTEMBRE 2020

Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 01 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 01 septembre

Le Conseil Municipal de la Commune de Grépiac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame le Maire Céline GABRIEL, Maire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux Conseillers Municipaux le 24-08-2020

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24-08-2020

Présents :

M. PIQUEMAL François, M. PAVAN René, M. ALCIBIADE Claude; Mme LANDICHEFF Stéphanie ; Mme COUCHE Valérie ; Mr DURAND Alain

Mme TOURNUT Yolande, Mme VASSAL Laurence, M. MARQUET Dominique, Mme ECHEVARRIA Hélène M. CHIVIALLE Jean-Luc

Représentés Madame Juliette ALVAREZ a donné procuration a Mme GABRIEL Céline ; Mr EVRARD Gérard a donné procuration à Mme Laurence VASSAL

Absents :

Excusés : Monsieur Pierre VIGIER

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Mr René PAVAN a été désigné secrétaire de séance

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Absents : 3

La séance est ouverte à 20h30

### I/ Délibérations :

D 2020-09-44 Décision modificative du budget 2020 chapitre 041

Madame le Maire informe que nous devons apporter une décision modificative pour rétablir l'égalité sur le chapitre 041 en recette et dépense de notre budget primitif 2020.

L'opération d'ordre devra se faire comme ci-dessous :

Désignation	Budgété avant	Diminution	Augmentation	Budget après
	DM			DM
<b>Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvements par la DM</b>	<b>4 000.00 €</b>	<b>-100.00 €</b>	<b>100.00 €</b>	<b>4 000.00 €</b>
<b>041 Operations patrimoniales</b>	<b>4 000.00 €</b>	<b>-100.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>3 900.00 €</b>
2313/041	1 000.00 €	-100.00 €	0.00 €	900.00 €
<b>23 Immobilisations en cours</b>	<b>1 292 853.87 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>100.00 €</b>	<b>1 292 953.87 €</b>
2313/23	1 152 911.73 €	0.00 €	100.00 €	1 153 011.73 €
<b>Tableau récapitulatif</b>				
	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
<b>Total général des dépenses d'investissement (1)</b>	1 701 147.96 €	-100.00 €	100.00 €	1 701 147.96 €
<b>Total général des recettes d'investissement (1)</b>	976 058.88 €	0.00 €	0.00 €	976 058.88 €

<b>Total général des dépenses de fonctionnement (1)</b>	1 136 039.55 €	0.00 €	0.00 €	1 136 039.55 €
<b>Total général des recettes de fonctionnement (1)</b>	725 794.94 €	0.00 €	0.00 €	725 794.94 €
(1) Tous les chapitres (mouvements ou non) y compris les lignes budgétaires et				

Le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE d'accepter la décision modificative indiquée ci-dessus et de rééquilibrer le chapitre 041.

**D 2020-09-45 création d'un poste d'adjoint administratif à 30h**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de créer un poste permanent d'Adjoint Administratif Territorial à temps non complet de 30h hebdomadaires afin de renforcer le service administratif.

Après en avoir entendu Madame le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE :

La création d'un emploi permanent à temps non complet de 30h hebdomadaire d'Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> classe.

PRECISE :

Que les crédits suffisants sont prévus au Budget de l'exercice 2020

**D 2020-09-46 création Modification du RIFSEEP**

Madame le Maire propose au conseil municipal de modifier l'Article 6 :

Répartition par groupes de fonctions (IFSE et CIA) du RIFSEEP comme ci-dessous, les autres articles restent inchangés.

Cat.	Groupe	Cadre d'emplois	Intitulé de Fonctions	Montants max annuels IFSE	Montants max annuels CIA	PLAFONDS indicatifs réglementaires (IFSE+CIA)
C	C1	Agents techniques territoriaux	Cuisinier	4 500 €	1 300 €	12 000 €
		Agents techniques territoriaux	Responsable des services techniques			
		Agents administratifs	Secrétaire de Mairie			
	C2	Adjoint administratifs	Agent administratif polyvalent	2 500 €	800 €	12 000 €
		Adjoint territoriaux d'animation	Animateur éducatif périscolaire			
		Agents techniques territoriaux	Agents d'entretien			
		Agents techniques territoriaux	Agent polyvalent des services techniques			
		Agents techniques territoriaux	Agent de restauration			

		Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	ATSEM			
--	--	--	-------	--	--	--

Après en avoir entendu Madame le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE :

De modifier l'article 6 du RIFSEEP, comme ci-dessus, les autres articles restent inchangés.

**D 2020-09-47 SDEHG Convention de servitude**

Madame le Maire expose à l'assemblée que suite aux travaux de l'espace socio culturel une ligne électrique souterraine a été tirée, selon le descriptif notifié sur la convention annexée.

A cet effet il appartient à la commune de signer une convention de servitude avec le SDEHG.

Après en avoir entendu Madame le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

DECIDE :

D'approuver la convention de servitude ASD.ER 84 avec le Syndicat Départemental d'énergie de la Haute Garonne.

**D 2020-09-48 Création d'une commission pour la révision du Plan Local d'Urbanisme**

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au PLU de la commune.

En effet ce dernier a été approuvé en 2006.

Pour ce faire, Madame le Maire propose de créer une commission PLU. dont les membres sont :

- Madame GABRIEL Céline
- Monsieur François PIQUEMAL
- Madame COUCHE Valérie
- Madame Yolande TOURNUT
- Monsieur Alain DURAND
- Monsieur René PAVAN
- Monsieur Gérard EVRARD
- Monsieur Dominique MARQUET

Le conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE :

La création d'une commission pour la révision ou la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

**D 2020-09-49 Rapport d'activité de l'agence de l'eau Adour Garonne 2019**

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il est nécessaire de délibérer sur le Rapport annuel de l'agence de l'eau Adour-Garonne 2019. Le dossier a été transmis aux conseillers avant la séance.

Le conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE :

D'approuver le rapport d'activité de l'agence de l'eau Adour **Garonne 2019**

**I/ Questions Diverses**

**Rentrée des classes :**

Madame le Maire informe le conseil municipal sur la rentrée des classes qui s'est bien déroulée dans son ensemble au vu de la crise sanitaire.

Les élèves sont 136 au total.

Madame le Maire déroule le protocole sanitaire et informe le conseil municipal de la réunion de rentrée qui a eu lieu le 31/08/2020 en présence de l'équipe du périscolaire et de l'équipe enseignante.

**Forum des associations :**

Madame Laurence VASSAL informe le conseil municipal du sondage pour le nom du nouveau espace socio culturel, la participation n'a pas été au rendez-vous, le conseil municipal propose de prolonger le sondage jusqu'au 15/10/2020, jusqu'au prochain conseil municipal.:

Madame Laurence VASSAL informe l'assemblée que le forum des associations se tiendra à l'îlot le 05/09/2020 de 14h00 à 18h00.

A cette occasion il y aura une deuxième distribution de masque.

Cette manifestation aura lieu dans le respect des gestes barrières le masque sera obligatoire et un sens de circulation sera instauré.

✓ Séance levée à 21h58

GABRIEL Céline	PIQUEMAL François	VASSAL Laurence
ALVAREZ Juliette	PAVAN René	LANDICHEFF Stéphanie
ALCIBIADE Claude	DURAND Alain	CHIVIALLE Jean-Luc
ECHEVARRIA Hélène	MARQUET Dominique	COUCHE Valérie
VIGIER Pierre	TOURNUT Yolande	EVRARD Gérard